

## Prérequis :

- *Prérequis nécessaires au sens de l'arrêté du 23/02/12 (formation sous-section 4 : activité relevant de l'article R 4412-139 du Code du Travail) et du Code du Travail (article R 4412-100) :*

- Savoir lire et écrire le français
- Posséder une aptitude médicale en suivi individuel renforcé en cours de validité de moins de 2 ans
- Être en possession de l'attestation de compétence de la formation initiale ou du dernier recyclage conforme à l'arrêté du 23/02/12 (- 3 ans).

Tout recyclage doit obligatoirement être réalisé au plus tard 3 ans après la formation préalable.

## Personne en situation de handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Contacter notre référent handicap à l'inscription pour étudier les moyens d'accompagnement.

**Durée :** 7 heures

## Public :

- Employeur et tout travailleur possédant au sein de l'entreprise une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques.

**Modalité :** Présentiel

## Evaluation des acquis :

Evaluation des acquis en continu par auto-examen  
Test pratique et théorique

## Evaluation de la satisfaction:

Enquête de satisfaction du stagiaire

## Sanction visée :

Attestation de compétences (si réussite aux tests)  
Certificat de réalisation

## Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes de façon à définir le parcours le plus adapté (parcours standard, raccourci, renforcé) :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation

## Moyens pédagogiques :

Apports théoriques et pratiques  
Echange des expériences

**Référence AFPI :** SEC-02-005 R

**Code CPF :** RS6418

## OBJECTIFS

- Maintenir et actualiser les savoirs, savoirs faire acquis lors de la formation préalable ou du dernier recyclage.
- Identifier les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits.
- Définir les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source.

## PROGRAMME DE FORMATION

### Mise à jour partielle sur les thèmes suivants :

#### I/ Caractériser la problématique posée par l'utilisation de l'amiante

La caractéristique de l'amiante

L'exploitation et l'utilisation de l'amiante : amiante environnemental et Matériaux et Produits contenant de l'Amiante

Effet sur la santé et suivi médical

#### II/ Dispositions générales

L'organisation de la prévention

Responsabilité et sanctions encourues

#### III/ Concevoir un chantier amiante dit de « sous-section 4 »

Repérages amiante : Dossier Technique Amiante et Aspirateur à filtration absolue (Très Haute efficacité)

- Sas d'entrées / sorties, sas déchets

Repérages amiante Avant Travaux (immeubles bâtis, industries, navires, Travaux Publics, etc.)

Profils intervenant / sous-section 3 et sous-section 4, Processus et niveau d'exposition, Valeur Limite d'Exposition Professionnelle

MPC1 : abattage, sédimentation et/ou aspiration

Vacation, temps de repos, pénibilité de l'intervention

Organisation chantiers de niveau 1, 2 et 3 / aéraulique

Produits de substitution

Métrologie, formations et suivi

Moyens de protection collective

- Confinement statique (film de propreté) et dynamique

- Calfeutrement / isolement, mise en dépression (Très Haute efficacité)

Équipements de protection individuel

- Durée, niveaux et efficacité

- Usage et critères de choix

- Avantages et inconvénients

- Principes de fonctionnement

Mode opératoire / notice de poste

#### IV/ Gérer un chantier amiante sous-section 4

L'installation du chantier

La préparation du chantier

Techniques d'intervention

Les contrôles

Le repli et la restitution

Gestion des déchets : conditionnement transport et élimination

Intégration des situations d'urgence et les secours

#### V/ Intervention Amiante sous-section 4 : mises en situation partielles sur les thèmes suivants :

Présentation du chantier : niveau 1, 2 et 3

Présentation des matériels et équipement : abattage, sédimentation aspiration, Moyens de Protection

Collective et Équipements de Protection Individuelle

Conception d'aéraulique d'un chantier amiante

Saisie du BSDA

Rédaction des modes opératoires et notices de poste, etc.

Rédaction de consignes de sécurité

Exercices d'évaluation des risques

## DEBOUCHES

Néant

## PASSERELLES

Néant